



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/929

Attribution de subventions de fonctionnement à 22 associations culturelles du domaine des musiques actuelles pour un montant global de 212 000 €- enveloppe FIMA - Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 8 JUILLET 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 JUILLET 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRES ELUS : M. DEBRAY Tristan et M. HERNANDEZ Ludovic

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, Mme DE MONTILLE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, M. GIRAUD, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à M. ODIARD), Mme BORBON (pouvoir à M. HERNANDEZ), M. BLANC (pouvoir à Mme DE MONTILLE), M. SOUVESTRE (pouvoir à M. DEBRAY), Mme BOUAGGA (pouvoir à M. ZINCK), Mme BRAIBANT THORAVALE (pouvoir à Mme AUGEY), M. DRIOLI (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. GENOUVRIER (pouvoir à Mme ALCOVER), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/929 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A 22 ASSOCIATIONS CULTURELLES DU DOMAINE DES MUSIQUES ACTUELLES POUR UN MONTANT GLOBAL DE 212 000 € - ENVELOPPE FIMA - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 juin 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon porte une ambition forte en matière de politique publique culturelle, avec plusieurs objectifs inscrits au plan de mandat :

- **Lyon, ville de création artistique et culturelle :**

- Aménager les lieux dédiés à la création artistique et culturelle ;
- Développer les résidences pour artistes, auteurs et autrices, créateurs et créatrices ;
- Soutenir et accompagner l'émergence artistique et l'insertion des artistes dans la ville.

- **Lyon, ville d'inspiration et d'émancipation :**

- Organiser des parcours d'éducation artistique et culturelle de la petite enfance à l'âge adulte ;
- Développer l'offre de pratiques artistiques amateur ;
- Investir l'espace public et rendre plus accessibles nos institutions.

- **Lyon, ville d'échange et de coopération :**

- Tisser des liens entre villes pour développer des échanges, coopérations et partenariats culturels en France, en Europe et dans le monde dont pourront bénéficier nos étudiants, artistes, techniciens du spectacle, mais aussi les publics lyonnais ;
- Encourager la coopération entre lieux, entre institutions et tissu associatif, entre disciplines et esthétiques ;
- Accueillir des artistes, intellectuels, journalistes, empêchés de créer ou menacés dans leur pays, notamment via le réseau Icorn.

Pour ce faire et mener à bien ces objectifs, des actions prioritaires seront conduites sur le temps du mandat afin de rééquilibrer le budget culture et soutenir la création artistique, favoriser l'accès à la culture et à la pratique artistique, promouvoir les droits culturels, mettre en œuvre l'éco-responsabilité et la transition écologique et sociale au sein de cette politique publique et enfin, participer à la coopération et aux solidarités internationales.

L'engagement dès 2021 et pour les années à venir est de soutenir les artistes, auteurs et autrices, et professions associées dans leur travail et leur donner les moyens de la création. A cet égard, les subventions annuelles de fonctionnement sollicitées par le secteur indépendant de la culture (lieux de création et de diffusion associatives, équipes artistiques) sont un levier important.

Dans le cadre de rééquilibrage au sein du budget culture, le montant des subventions proposées a été revu à la hausse afin de participer à des conditions de travail et de production des œuvres plus favorables aux artistes.

Le contexte inédit de la crise sanitaire a freiné de nombreuses créations et projets artistiques et culturels. Le monde du spectacle vivant artistes, auteur-trices, techniciennes, administrateur-trices et associé-es a été durement touché. Il est encore difficile de dire le nombre exact de représentations reportées ou annulées pour cause de Covid-19 de chaque structure, ni le total des heures d'éducation artistique et culturelle perdues. Les lieux accueillant résidences ou répétitions, sont restés ouverts malgré tout et le travail de création a pu se poursuivre. La valorisation des projets de la saison 2020-2021 est basée sur les dates programmées qui ont subies un report ou une annulation, sur le maintien des travaux en résidences ainsi que sur les ateliers avec les publics des territoires ayant eu lieu sur les quelques courtes périodes de reprise d'activités de la saison.

Les subventions de fonctionnement attribuées aux lieux sont proposées en fonction de leurs valeurs artistiques : part d'accueil de productions locales dont des créations dans la programmation ; ligne artistique claire ; définition précise des modalités d'accueil des artistes ; capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteurs culturels du territoire. Elles sont également appréciées au regard d'éléments culturels : capacité à proposer des actions culturelles diversifiées favorisant ou traduisant une implication sur le territoire (actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics, engagement à aller vers de nouveaux publics ...).

SECTEUR Musiques Actuelles

Les musiques actuelles occupent aujourd'hui une place déterminante dans les pratiques culturelles. Leur prise en compte et leur reconnaissance au sein des politiques culturelles a conduit la Ville de Lyon à s'engager dans une démarche structurée dans ce domaine en s'appuyant sur les outils de création, de production de concerts, de diffusion et de formation de notre ville.

La politique mise en place par la Ville de Lyon prend en compte la diversité artistique et culturelle et le soutien à l'émergence. Elle propose, ainsi, un programme d'intervention dont les trois axes de travail sont les suivants :

- 1- Le soutien à l'accompagnement professionnel ;
- 2- Le développement d'un réseau de lieux de diffusion structurés et correctement équipés ;
- 3- Le soutien à des événements musicaux.

Dans le cadre du fonds d'intervention musiques actuelles, ont été étudiés trente-deux dossiers d'associations qui ont sollicité une subvention de fonctionnement de la Ville de Lyon pour l'exercice 2021. Sur la base de cette analyse, je vous propose de soutenir, aujourd'hui, vingt-deux d'entre elles dont le projet artistique exerce une véritable mission d'intérêt général qui prolonge l'action conduite par la Ville en faveur des musiques actuelles.

Les subventions sont proposées en fonction de leurs valeurs artistiques : ligne artistique claire ; capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteur-trices culturel-les du territoire et pour les festivals de spectacles vivants : part des artistes lyonnais-es dans la programmation ; définition précise des modalités d'accueil des artistes. Elles sont également appréciées par leurs valeurs culturelles : effort des structures à s'adresser à tous les publics favorisant ou traduisant une implication sur le territoire (actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics...) ; engagement à aller vers de nouveaux publics ; tarification adapté au public ciblé.

Dans l'ensemble, les associations qui ont déposé un dossier de demande de subvention sont représentatives de tous les métiers du secteur des musiques actuelles : lieux de diffusion, organisateurs de concerts, labels, collectifs, festivals. Nombre de ces structures sont de petites associations qui développent leurs activités grâce à l'engagement de nombreux bénévoles et à l'attribution de subventions.

Vous trouverez ci-dessous une présentation succincte des associations retenues ainsi qu'un tableau récapitulatif des subventions proposées.

Je vous rappelle, par ailleurs, qu'une somme globale de 65 000 € a déjà été attribuée à deux structures, sur cette même ligne budgétaire :

- Deux structures conventionnées pour leur implication dans le soutien à l'émergence : Les Clés de la Lune / A Thou Bout d'Chant (40 000 €) et Lerockepamort / Kraspek Myzic (25 000 €)

LES LIEUX DE DIFFUSION

AGEND'ARTS - 4 rue de Belfort Lyon 4^e

L'association créée en 1996 a pour objectif d'animer un espace culturel de proximité en mettant en contact divers artistes locaux et le public. Après avoir investi plusieurs lieux sur le plateau de la Croix-Rousse, elle s'est installée rue de Belfort dans le 4^e dans une salle de concert de quarante-neuf personnes. Un studio de répétitions de 35 m² a été aménagé au sous-sol qui permet aux artistes de venir travailler tout au long de la semaine. Il sert également de studio d'enregistrement.

Agend'arts programme principalement des artistes régionaux et indépendants. Durant la saison, sont organisées, du jeudi au dimanche, des spectacles dans différentes expressions artistiques avec une dominance musiques actuelles et chanson mais également du théâtre et danse. Le lieu est également ouvert à des ateliers, des cours particuliers, des stages, des répétitions dans la cave aménagée en salle de répétition.

Agend'Arts s'est adapté aux mesures sanitaire en organisant des évènements en ligne : ainsi cette saison a donné lieu à trois scènes ouvertes, deux concerts dont un dans le cadre des Chants de Mars et deux présentations d'artistes résidents.

Les concerts initialement prévus ont évolué en résidences. Ainsi dix-sept sessions ont été organisées pour des durées de deux à dix jours. Certaines ont été enregistrées grâce à la contribution de vidéastes mis à disposition et diffusées sur Youtube.

L'association a mis en place en 2019 La Fabrique. Elle réunit des chanteur-euses, musicien-nes et/ou auteur-trices amateurs pour composer des chansons à partir de ce que chacun amène, les orchestrer, les jouer et les mener jusqu'à la scène. C'est une pratique de groupe du chant et/ou de la musique, qui se frotte à la poésie, au slam et à la composition. Elle compte désormais sept ou huit chansons originales à son répertoire.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 94 500 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 35 000 €
Ville de Lyon Investissement : 2 000 €
Recettes propres : 55 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 15 000 € à Agend'Arts

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 :
 Au titre du fonctionnement : 12 000 €
 Au titre du Fonds d'Urgence : 10 000 €

HOT CLUB DE LYON - 26 rue Lanterne Lyon 1^{er}

Le Hot Club, créé en 1948, est une salle de concert de quatre-vingt-dix places dédiée à l'accueil de concerts de jazz, du jazz ancien traditionnel aux musiques actuelles et novatrices. La programmation permet de rassembler différentes générations d'amateurs ainsi que des personnes venant de Lyon et de sa région, faisant alterner les groupes locaux amateurs et professionnels avec des musiciens reconnus sur la scène internationale. La programmation est aussi ouverte aux élèves du CRR. Les vendredis et samedis, sont programmés des groupes grand public avec une dimension festive, les autres jours de la semaine sont réservés aux esthétiques plus pointues ou expérimentales. La ligne artistique évolue pour devenir davantage intergénérationnelle et plurielle touchant de près ou de loin le jazz.

En partenariat avec JAZZ(s)RA et dans le cadre du dispositif Impulse, le Hot Club a accueilli Jean-Paul Hervé, guitariste et compositeur d'électro-jazz, suivi le 22 mai d'un concert de sortie. Ligne B est le premier album de ce projet.

Le Hot Club organise des Jam Sessions qui ont pour vocation de réunir des musicien-nes de tous âges et tous niveaux afin de favoriser les échanges, les conseils mais aussi de partager des esthétiques et des expériences différentes.

Il accompagne des groupes dans leur démarche de professionnalisation par des accueils en résidence, un accès à des conseils individualisés et des mises en réseaux. L'association vise cette saison à lancer un dispositif d'accompagnement destiné aux groupes émergents.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 146 047 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 30 000 €
Etat : 15 000 €
Etat + CNM fonds solidarité: 40 000 €
Département : 3 500 €
Recettes propres : 25 847 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 15 000 € au Hot Club de Lyon

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 :
Au titre du fonctionnement : 7 000 €
Au titre du Fonds d'Urgence : 5 000 €

RESEAU – Le Périscope - 13 rue Delandine Lyon 2^e

RESEAU gère le Périscope depuis 2007, lieu ouvert à tous les styles de musiques, avec une dominante des esthétiques jazz et musiques improvisées. Le Périscope se donne pour mission de fournir un cadre propice à l'expression artistique et culturelle innovante, avec la volonté de favoriser la diffusion et l'écoute de différents modes d'expressions artistiques et permettre aux artistes d'être reconnus et rémunérés.

L'association est certifiée SMAC par le Ministère de la culture pour ses activités en faveur de la diffusion et de l'accompagnement des artistes.

RESEAU dispose aujourd'hui de trois bâtiments en location, tous adjacents :

- Le Périscope, salle initiale avec une scène, une jauge de 196 personnes, un coin bar, une mezzanine et des caves aménagés en studios de répétition ;
- Le Lobster, lieu dédié aux musiques actuelles. Ce pôle de mutualisation propose des bureaux partagés, un espace de coworking, des salles de réunion, un espace d'événements et des formations thématiques ;
- Une nouvelle salle : située entre le Périscope et le Lobster. Ce nouvel espace représente une réelle opportunité de développement du projet. Il accueille une salle de 300 places debout (90 à 140 assises), un espace de stockage, une billetterie, un bar, une loge et un bureau administratif.

Afin de permettre à RESEAU d'ouvrir cette nouvelle salle dans de bonnes conditions, la Ville de Lyon souhaite lui allouer une subvention complémentaire de 15 000 €

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 849 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 120 000 €
Europe : 100 000 €
Etat : 100 000 €
Région : 97 500 €
Recettes propres : 333 500 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention complémentaire de 15 000 € à RESEAU

Pour information, subvention individualisée reçue au titre de l'année 2021 : 70 000 €
Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 :
Au titre du fonctionnement - individualisée : 70 000 €
Au titre du Fonds d'Urgence : 40 000 €

SPUTNIK Le Sonic - 1 impasse Paquet Merel Lyon 9^e

L'association a été créée en 2006 par deux passionnés de musiques novatrices, Thierry Vignard et Stéphane Bony pour la gestion du café-concert Le Sonic, une péniche pouvant accueillir cent personnes et située au pied de la montée de Choulans. L'objectif est d'offrir aux musicien-nes des conditions professionnelles de représentation, leur permettant, éventuellement, d'évoluer vers des scènes de plus grande envergure. Le Sonic qui joue également un rôle d'accompagnateur pour des artistes en voie de professionnalisation a trouvé sa place dans le réseau des acteurs de la production des musiques actuelles en tissant des relations avec le milieu associatif et d'autres salles de concerts de la région. Certaines de ces structures partenaires n'hésitent pas d'ailleurs à délocaliser certains de leurs concerts au Sonic, quand la jauge se trouve plus adaptée que la leur à l'événement envisagé (L'Épicerie Moderne de Feyzin, Le Transbordeur, Le Marché Gare, Le Périscope et Grrrnd Zéro).

La programmation est exigeante et favorise systématiquement un groupe lyonnais en première partie.

Afin de faire évoluer l'activité, l'association souhaite poursuivre son projet sur une double activité : une culturelle et une plus festive en deuxième partie de soirée. Ce besoin de changement a pour objectif de pouvoir déplacer la péniche afin proposer des concerts en soirée mais également une petite restauration à midi et "salon de thé" en journée.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 76 050 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 45 000 €
Etat : 9 550 €
Métropole : 1 500 €
Recettes propres : 20 000 €

**Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 20 000 € à
SPUTNIK –
Le Sonic**

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 :
Au titre du fonctionnement : 15 000 €
Au titre du Fonds d'Urgence : 50 000 €

LES ORGANISATEURS DE CONCERTS ET D'ÉVÉNEMENTS

AFX - 38 rue Henri Gorjus Lyon 4^e

AFX est une agence de booking et de production. Elle accompagne ses artistes dans le développement de leur carrière en produisant les tournées (résidence, scénographie, gestion administrative et conseil) et les concerts.

AFX est également producteur du festival *Parenthèse* à Lyon et de concerts (Paris, Lyon, Marseille, Rennes, Bordeaux). Il représente quelques soixante artistes français et internationaux. Son catalogue est composé de plusieurs références internationales (BCUC, Seun Kutí, Dub Pistols, Blackalicious) et d'artistes affirmés (Oiseaux-temps, Oiseaux-tempête,

Ko Shin Moon, LAAKE, Jyeuhair). AFX couvre le spectre large des musiques électroniques, rap et rock.

L'association poursuit son activité de diffusion avec des concerts prévus à l'Epicerie Moderne, Scène Nationale de Nantes, le Grand Mix Tourcoing, Festival Vie Sauvage, la Bobine à Grenoble, Jazz à Vienne...

AFX a engagé divers partenariats avec des structures lyonnaises, notamment avec le Ninkasi, pour un dispositif de repérage et de soutien à l'émergence de jeunes artistes de musiques actuelles le *Ninkasi Musik Lab*. De même AFX s'est rapproché de Totaal Rez afin d'utiliser la complémentarité de leurs compétences pour poursuivre leurs développements respectifs. Totaal Rez accompagnerait ainsi AFX dans l'organisation de concerts à Lyon autour d'esthétiques nouvelles. A l'inverse, AFX accompagnerait Totaal Rez dans la production de tournées.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 751 964 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 24 000 €
Ville de Lyon investissement : 30 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 15 000 €
C.N.M : 45 604 €
Sociétés civiles : 16 000 €
Recettes propres : 640 860 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 22 000 € à AFX

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 :

Au titre du fonctionnement : 24 000 €

Au titre du Fonds d'Urgence : 100 000 €

GRAND BUREAU - 10, rue de Vauzelles Lyon 1^{er}

Grand Bureau est le réseau des professionnel-les des musiques actuelles en Auvergne Rhône-Alpes.

Créé en septembre 2016, il regroupe aujourd'hui environ cent-quarante structures membres de l'ensemble de la filière des musiques actuelles. Le réseau leur donne un cadre de coopération, les accompagne et valorise leurs activités.

Grand Bureau maintient les projets phares menés jusqu'à présent, tels que le Disquaire Day Lyon ou l'accompagnement, le conseil aux artistes et professionnels du territoire, et développe surtout une plus-value nouvelle en termes d'ampleur territoriale et de mise en réseau.

Grand Bureau travaille sur trois secteurs :

- La coopération : avec la poursuite de temps dédiés à l'échange de pratique ou sur des informations spécifiques au secteur, sous forme physique ou de webinaires ;
- L'accompagnement : avec le développement du parcours régional d'accompagnement des artistes, atelier de production artistique afin de mettre en œuvre une réflexion sur la présence des producteurs sur les salons et grands événements, création d'un guide/répertoire à destination des artistes et des acteurs de l'accompagnement et du développement artistique ;

- La médiation : dispositif Dose le Son, organisation du Disquaire Day 2021, mise en place d'un premier volet de sensibilisation aux violences sexistes. Création d'une plateforme ressources afin de compiler les informations utiles à la filière régionale.

Initiés pendant la crise, Grand Bureau a proposé des webinaires, permettant aux adhérents de garder le contact et de coopérer entre pairs, sur les activités suivantes : production artistique, lieux de diffusion, festivals...

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 386 295 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 12 000 €
Etat : 170 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 133 000 €
Métropole : 3 000 €
Département : 33 000 €
Recettes propres : 20 835 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 10 000 € à Grand Bureau

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 10 000 €

MEDIATONE - 29 rue des Capucins Lyon 1^{er}

Médiatone a été créé en 1997 dans le but de promouvoir et d'accompagner des groupes en développement de Lyon et son agglomération. Aujourd'hui c'est près de quatre-vingt concerts par an qui ont réunis près de 2000 groupes différents, aussi bien des artistes reconnus (Alice Cooper, Birdy Nam Nam, Fréro Delavega, Nina Hagen, Shaka Ponk, Skip The Use, Les Cowboys Fringants, Izia, Renan Luce...), que des découvertes régionales.

Sans lieu de diffusion propre, l'association travaille avec des lieux de toutes capacités et de toutes configurations, à Lyon mais aussi au-delà en région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle propose une programmation éclectique, en fixant des tarifs accessibles à un maximum de personnes.

L'événement majeur de l'association reste le festival *Reperkound* organisé en livestream cette année. Depuis 2012, la soirée *Dantesk* est également proposée en fin d'année et rassemble de 12 000 à 15 000 personnes autour d'une programmation centrée sur les musiques électronique. Elle est également organisatrice du *Salon Diskover*, dédié aux musiques actuelles qui se tient tous les deux ans au mois de juin au Transbordeur, en collaboration étroite avec la salle (cette année se déroulera en accès limité dans les locaux de l'association et en visio-conférence). Son but est de réunir les professionnels de la région, de la production et du spectacle vivant, pour aider les artistes amateurs, orienter les étudiant.es vers des métiers de la musique et créer des connexions intra-professionnelles.

Un volet social complète les activités de la structure, tourné vers l'égalité des chances et la cohésion sociale, à travers l'insertion aux métiers de la musique et l'accès à la culture au plus grand nombre. Médiatone organise des concerts et des ateliers culturels en milieux fermés (Maison d'arrêt de Corbas, CSL et EPM de Meyzieu) et accueille tout au long de l'année des Travailleurs d'Intérêt Général.

La convention cadre formalisant l’attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Le budget prévisionnel 2021 de l’association est de 594 555 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 60 000 €
Etat : 36 500 €
Etat – emplois aidés : 19 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 34 000 €
Département : 5 950 €
Métropole : 24 500 €
Sociétés civiles : 143 000 €
C.N.M. : 252 776 €
Recettes propres : 213 505 €

Il est proposé au Conseil d’attribuer une subvention de 30 000 € à Médiatone

Pour information, subvention reçue au titre de l’année 2020 :
 Au titre du fonctionnement : 20 000 €
 Au titre du Fonds d’Urgence : 20 000 €

TOTAAL REZ - 28 rue de la Claire Lyon 9^e

Totaal Rez est une association créée en 2008. Elle a fait ses armes dans l’organisation d’événements Bass Music. Au fil des années la ligne artistique s’est ouverte à d’autres esthétiques musicales avec le développement de différentes « marques » : les concerts de rap avec High-lo, les soirées techno et house avec Encore, le dub avec Dub Echo, la bass music avec EZ! et les soirées 90's avec Dance Machine, permettant ainsi la fidélisation d’un public de plus en plus large.

La 11^e édition du Fcknye Festival qui devait prendre place le 31 décembre 2020 à Bruxelles et Lyon, est reportée au 31 décembre 2021 à Eurexpo. Ce sera l’un des plus gros évènements européen pour le Nouvel An avec plus de dix heures de musique qui attendent les festivaliers.

La diversité des évènements proposés permet de travailler avec un nombre important de salles lyonnaises et de partenaires locaux.

L’association souhaite augmenter les créneaux de programmation dédiés aux artistes lyonnais. En coproduction avec AFX elle créé une agence de réservation dédiée aux musiques urbaines afin de soutenir entre autre la scène locale.

Elle met en place des sessions live d’artistes en streaming dans des lieux emblématique de la ville en collaboration avec le jeune média All Eyez On et PLF Events et innove en participant au lancement d’un nouveau média dédié aux cultures urbaines sur Twitch.

Le budget prévisionnel 2021 de l’association est de 1 992 542 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 30 000 €
Etat : 34 906 €
Sociétés civiles : 44 750 €
Recettes propres : 1 849 041 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 10 000 € à Totaal Rez

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 :
Au titre du fonctionnement : pas de demande
Au titre du Fonds d'Urgence : 50 000 €

WOODSTOWER - 3 Quai Claude Bernard Lyon 7^e

L'association Woodstower est née en 1997. Le temps fort de ses activités est la mise en place du *festival Woodstower* au parc de Miribel-Jonage qui s'organise autour d'une soirée concerts et d'un village artisanal avec spectacles de rue. La volonté de Woodstower est de mélanger les couleurs musicales, et d'ajouter aux têtes d'affiches de la soirée, des formations émergentes régionales. Le festival positionne l'écoresponsabilité au cœur de son projet culturel.

En 2021, le festival ne pourra se dérouler dans les conditions habituelles. L'association a fait le choix de s'adapter. Ainsi rendez-vous est donné pour six soirées et trois journées gratuites du 24 au 29 août 2021 au cœur du Grand Parc Miribel Jonage et surtout au bord du lac des eaux bleues à 20 min de Lyon.

Adapté au contexte et à la jauge de 5 000 personnes assis, tout en conservant la diversité des styles et des disciplines Woodstower souhaite être présent pour clôturer l'été avec une programmation toujours dynamique et diversifiée. On retrouvera les sensations d'un festival avec notamment les concerts, les journées gratuites au bord du lac, des ateliers, des animations pour enfants et pour cette nouvelle édition aussi de la danse et du stand-up, et toujours des actions engagées pour le développement durable.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est 1 918 090 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 50 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 55 000 €
Métropole : 40 000 €
Sociétés civiles : 112 230 €
Grand Parc de Miribel : 80 000 €
Recettes propres : 1 239 060 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 10 000 € à l'association Woodstower

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 :
Au titre du fonctionnement : 4 000 €
Au titre du Fonds d'Urgence : 8 000 €

LES COLLECTIFS D'ARTISTES

ARFI - Association à la Recherche d'un Folklore Imaginaire - 16 rue Pizay Lyon 1^{er}

Créée en 1977, l'ARFI est un collectif de huit groupes de jazz et de musiques improvisées qui développe des activités de créations, de production et de formation autour principalement du Workshop de Lyon, groupe fondateur, et de la *Marmite Infernale*, son grand orchestre. Les musiciens sont tous improvisateurs et compositeurs. L'ARFI s'ouvre vers d'autres disciplines (cinéma, danse, théâtre, littérature, arts plastiques, cuisine, photographie...) et d'autres types de musiques : traditionnelles (Afrique du Sud, Brésil, Ukraine...) ; populaires (harmonies, fanfares, musiques de films, ...) et contemporaines.

L'ARFI s'est produit au Périscope avec une reconstitution de la formation instrumentale du fameux disque *Out to Lunch* d'Eric Dolphy et a diffusé *La Marmite Infernale* notamment au parc Sutter à Lyon en août.

L'action culturelle développée par l'ARFI est liée à son activité de création et de recherche musicale. L'association développe des façons de composer adaptées aux amateurs et aux élèves d'écoles de musique et propose un travail sur le rapport musique et image ainsi que la réalisation de ciné-concerts.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 401 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 15 000 €
Etat : 125 000 €
Etat – <i>Fonpeps</i> : 19 005 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 55 000 €
Sociétés Civiles : 23 600 €
Recettes propres : 82 610 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 8 000 € à ARF

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 8 000 €

ADME Association pour le Développement des Musiques en Ensemble / Obstinato -
18 impasse de Luzy Lyon 5^e

Cette structure est née de la fusion de l'association Obstinato créée par David Bressat (pianiste et compositeur lyonnais présent sur la scène du jazz depuis 15 ans) et de l'ADME, afin de mutualiser leurs moyens et d'embaucher un chargé de diffusion. Leur objectif est de soutenir des artistes proposant une démarche musicale audacieuse, créative et engagée.

Elle soutient aujourd'hui huit formations musicales lyonnaises : David Bressat Trio/Quartet/Quintet (jazz moderne, instrumental, compositions) ; Isaac's Mood (trio instrumental, jazz-funk) ; *Chansons - Monsieur Nougaro* (vocal, hommage à Nougaro) ; Géraldine Lefrêne (chanson française) ; l'Oeuf Big Band (18 musiciens) ; Libérain 6tet ; Zed brass Band (fanfare de rue de 8 musiciens); Skokiaan Brass Band.

La tournée française de David Bressat Quintet se poursuit, après l'enregistrement, la sortie et le début de la tournée de l'album *True colors*. Un concert est prévu en septembre dans le cadre de *Jazz sur les places*.

Le Big Band de l'Œuf enregistrera avec l'Orchestre National de Lyon son répertoire *Rhapsodie Pour la Terre* à l'automne 2021. La future tournée du Skokiaan Brass Band à la Nouvelle Orléans, décalée du fait de la crise sanitaire, se prépare avec un travail avec le Conservatoire de Fontaine.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 183 976 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 5 000 €
Etat : 13 700 €
Etat – <i>Fonpeps</i> : 15 413 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 9 258 €
Recettes propres : 82 610 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € à ADME Association pour le développement des Musiques en Ensemble / Obstinato

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

DUR ET DOUX - 13 rue Delandine Lyon 2^e

L'association fondée en 2008, est un collectif de musiciens, un label et une structure de production. Le développement du groupe et l'arrivée de nouveaux artistes au sein de l'association l'a fait évoluer pour s'orienter vers la création, la production et la diffusion de projets artistiques du disque à la scène. Ils mutualisent moyens de communication, d'administration et de production. Son identité artistique s'articule autour des projets d'une trentaine de musicien.nes professionnels et d'une quinzaine de groupes reconnus au niveau national et international.

Le collectif est représenté sur différents grands rendez-vous du secteur : Printemps de Bourges, Transmusicales, Disquaire Day, Womex, Mama...

Dur et Doux développe une production phonographiques importante avec quatorze sorties en 2019-2020. Les derniers albums sortis sont : Grand Sbam, Rien faire, Odessey & Oracle et Mange Ferraille.

Le collectif poursuit ses projets de concerts notamment avec ses partenaires lyonnais habituels (Le Périscope, le NTH8, le Brise-Glace, le Marché gare, l'Épicerie Moderne...) et met en place une collaboration avec la musicienne Junko Ueda et le label japonais Disk Union autour du groupe PoiL.

Au titre de l'action culturelle, Dur et Doux développe le projet *Hidden People* à partir de l'automne 2021 en partenariat avec la Tannerie à Bourg en Bresse, dans la communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse et à Saint-Trivier-des-Courtes. Le travail, encadré par des musiciennes, consistera entre autres en des prises de sons, de l'initiation à l'enregistrement, de la composition musicale et de textes .

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est de 242 472 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 10 000 €
Etat : 25 000 €
Etat – <i>Fonpeps</i> : 18 333 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 18 000 €
Sociétés Civiles : 40 000 €
Recettes propres : 125 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 8 000 € à l'association Dur et Doux

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 :
Au titre du fonctionnement : 4 000 €
Au titre du Fonds d'Urgence : 8 000 €

LES COMPAGNIES MUSICALES

ARTIS MBC (Musique Bazar et Compagnie) - 24 rue Mazagran Lyon 7^e.

Depuis 2000, l'association Artis MBC, située au cœur de la Guillotière développe des projets artistiques dans le domaine des musiques amplifiées et des musiques de rue.

Fort de son dynamisme associatif, Artis accueille toute l'année plus d'une centaine de musiciens amateurs qui répètent dans les locaux de l'association et contribuent à l'organisation des événements de l'association (concerts, festival, match d'impro musicale...).

L'association propose à tous les musiciens de rejoindre un groupe pour jouer en répétition, en concert, et participer à l'enregistrement de leurs morceaux « live in studio ». Les groupes accueillent des musiciens de tous les horizons, du débutant au confirmé.

Du rock à la pop en passant par le jazz ou la chanson française, il est possible de rejoindre un groupe plus spécialisé : la Fanfare des Pavés (musique de rue), Tropical Brass Band, l'orchestre vocal Les Zinziluneurs, l'orchestre des musiques du monde Clavagogo...

Les musiciens jouent à l'occasion des événements organisés toute l'année par Artis : concerts, spectacles de rue, scènes découvertes, festivals, jam sessions...

Cette saison la Fanfare des Pavés reprend son travail d'arrangement et d'orchestration de la pièce *Secondo Corro Delle Lavandaie* de Roberto De Simone.

Le Festival des Pavés se prépare avec un hommage à Rachid Taha et une collaboration avec plusieurs fanfares de rue et devrait se dérouler en fin d'année.

Si la situation sanitaire le permet, elle participera à la Fête de la musique 2021.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est 156 900 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 5 700 €
Etat : 9 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 11 000 €
Métropole : 1 000 €
Recettes propres : 109 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 2 000 € à ARTIS MBC

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 1 500 €

Coin Coin Productions - 8 rue du Gazomètre Lyon 3^e

Coin Coin Productions est né en 2005, sous l'impulsion de la compagnie Antiquarks, pour que puissent voir le jour des projets originaux et libres. Aujourd'hui, quatre pôles se développent au sein de la structure :

- La Compagnie Antiquarks : Richard Monségu (chant, batterie, percussions) et Sébastien Tron (vielle électro, piano, voix) sont les compositeurs et fondateurs de la compagnie. Ils réalisent une quinzaine d'opérations artistiques et plus de trois-cents performances en France, Italie, Mexique, Autriche, Portugal, Turkménistan... Le champ d'action est large : concert, album, spectacle, création participative, ciné-concert, conférence et workshop, musique illustrative pour la danse, le théâtre et l'image, médiation culturelle ;
- Créations participatives : attentifs à l'émergence de nouveaux rapports entre la scène et la vie, les artistes et le public, les professionnel-les et les amateurs-trices, le pôle "création participative" développe des dispositifs artistiques ayant une ambition à la fois artistique et sociétale ;
- Formassimo, organisme de formation : intervient dans le domaine de la formation professionnelle continue depuis 2010 avec un travail constant sur la conception et la création de contenus pédagogiques innovant ;
- Label du Coin – productions discographiques : au départ consacré aux productions discographiques du groupe Antiquarks, le label s'ouvre peu à peu depuis 2013 à la production d'artistes professionnels ou émergents en affinité avec la mixité culturelle et la pluralité esthétique.

L'association participe au Défilé de la Biennale de la Danse avec Afriquarks – l'Afrique du futur avec le chorégraphe burkinabé Sayouba Sigué (Cie Teguerer).

Coin Coin a entamé l'année dernière un cycle de création sur les jeunesses panafricaines et le rôle qu'elles joueront pour l'avenir de la planète avec l'artiste sénégalais, Souleymane Faye. Chanteur du célèbre groupe sénégalais Xalam, il est connu comme le Bob Dylan sénégalais pour l'originalité poétique de ses chansons. Après un déplacement à Dakar en janvier 2020 pour une résidence de création, et l'association l'accueillera à Lyon, au mois de mai pour continuer le travail.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est 327 533 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 50 000 €
Etat : 24 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 6 000 €
Métropole : 21 000 €
Sociétés civiles : 17 000 €
Recettes propres : 167 900 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € à Coin Coin Productions

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 :

Au titre du fonctionnement : 0 €

Au titre du Fonds d'Urgence : 6 000 €

Compagnie Girouette – Trio Nouk's - 7 rue Denfert Rochereau Lyon 4^e

La Compagnie Girouette a été créée en 2012 à l'initiative de Pauline Koutnouyan, musicienne multi-instrumentiste formée CRR de Lyon, et Martin BdM, artiste jongleur, danseur et acrobate diplômé de l'ESAC (Ecole Supérieure des Arts du Cirque) à Bruxelles, également formé dans les écoles de cirque de Lyon, Lomme et Moscou. Leur premier spectacle Sur le Banc a pu être créé au printemps 2013 grâce à l'Ecole de Cirque de Lyon (Ménival) et son dispositif de Scène Découvertes. Une création jeune public qui mêle habilement musique, jonglerie et théâtre sans parole. En 2016, le duo Greg & Natacha crée le spectacle Ce ne Sera Pas Long conférence jonglée, acrobatique et musicale. Le trio instrumental Nouk's rejoint la compagnie en 2016 et imagine un spectacle mêlant cinéma d'animation, musique et jeu théâtral le Bleu des Arbres voit le jour au printemps 2017.

La création Perséphone ou le premier hiver spectacle musical illustré sera donné en novembre au Polaris de Corbas. Des représentations sont également prévues à l'Amphi de l'Opéra de Lyon.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est 83 617 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 5 000 €
Etat : 12 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 7 000 €
Recettes propres : 45 617 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € à La Compagnie Girouette

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : pas de demande

L'Abeille Beugle – 17 rue Général André Lyon 8^e

L'Association est née en 2005 autour de la volonté de créer un festival de musiques. Imaginé par des musicien-nes lyonnais élèves du CRR et du CNSMD de Lyon, le festival s'est déroulé pendant sept années au château du Poët-Célar dans la Drôme. Depuis 2016, le festival se tient sur le site du hameau de Vaunières dans les Hautes Alpes. L'Abeille Beugle accompagne également le Grand Sbam, collectif de création, de recherche et d'expérimentation musicale, dans lequel on retrouve Marie Nachury, chanteuse de Brice et sa Pute et depuis 2020, membre de l'ARFI. En 2020, l'orchestre rentre en processus de création sur trois ans en soutien avec le Théâtre de la Renaissance puisque le directeur artistique Antoine Arnera devient compositeur associé du Théâtre.

Un nouvel album du Grand Sbam Furvent est sorti en décembre 2020 Chez l'Autre Distribution.

Cette saison voit la création de Tourniquet, résidence en mars, et représentations au Théâtre de la Renaissance en juillet. La première représentation de la création Un Poisson Nommé Kun devrait avoir lieu en fin d'année. Ce spectacle mêle deux percussionnistes et deux marionnettistes sur scène à des percussions, du théâtre d'objet, des marionnettes et des ombres chinoises.

Après deux ans de pause, le festival l'Abeille Beugle devrait reprendre. Il se produira toujours au hameau de Vaunières, à Saint-Julien-en-Beauchêne en juillet 2021, en proposant une programmation musicale très éclectique et différentes disciplines artistiques.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est 159 500 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 3 000 €
Etat : 7 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 3 000 €
Sociétés civiles : 28 500 €
Recettes propres : 63 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € à L'Abeille Beugle

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 :
 Au titre du fonctionnement : 0 €
 Au titre du Fonds d'Urgence : 3 000 €

L'Autre Côté du Monde Production - 16 rue Cottin Lyon 9^e

L'association L'Autre Côté du Monde Production, créée en 2012, porte le projet de l'ensemble musical Bab Assalam (La porte de la paix) composé de deux musiciens syriens (Oud, percussions, chant) et de deux musiciens français (clarinettes, électro, guitare) issus du CNSMD. L'esprit musical de Bab Assalam navigue entre tradition orientale et modernité contemporaine à la frontière de la world musique et du rock-électro. Les musiciens jouent ensemble depuis 2005, au Moyen Orient, en Afrique et en Europe avec quelques concerts marquants (Opéra de Damas, Citadelle d'Alep, Festival international de Koweït, Heures d'été à Nantes, Festival de Bamako), et l'enregistrement d'un disque chez AdVitam / Harmonia Mundi. Installés depuis 2013 à Lyon, Bab Assalam propose des créations musicales destinées à un large public.

Le Théâtre de la Croix Rousse a accompagné l'association pour un véritable compagnonnage pour la création *Derviche* associant le circassien Sylvain Julien. Quarante-trois représentations ont pu être données en mars avant le confinement. Des représentations sont prévues pendant la Biennale de la Danse.

Les actions culturelles continuent autour de *Derviche* à Die, Epernay, l'Espace 600 à Grenoble avec des centres sociaux et des scolaires.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est 105 000 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 10 000 €
Etat : 10 000 €
Sociétés civiles : 10 000 €
Recettes propres : 75 000 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 5 000 € à L'Autre Côté du Monde Production

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 :
 Au titre du fonctionnement : 2 000 €
 Au titre du Fonds d'Urgence : 10 000 €

Les Bisons Ravis - Maison des Associations - 28 rue Denfert Rochereau Lyon 4^e

L'association est née de la rencontre de trois chanteur-euses, musicien-nes et comédiennes (Mélodie Rabatel, Amandine Roques et Laurent Secco), diplômés de l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne. En 2009, Mélodie Rabatel, part vivre au Québec, et est remplacée par Isabelle Canosi. Un nouveau trio est ainsi reformé, le travail s'intensifie.

Leur spectacle En aVian la Zizique ! sera joué plus de deux-cent-cinquante fois à travers la France, mais aussi à l'étranger (Arabie Saoudite et Israël) et participera deux fois au Festival Off d'Avignon en 2009 et 2010. Cette même année, la compagnie est rejoint par Nicolas Maisse, technicien son et lumière, puis en 2011 par Thomas Bouts.

En 2012, un deuxième spectacle, Carte Blanche ! est créé autour de l'œuvre de Francis Blanche. Il sera joué plus de cent-cinquante fois et participe au festival d'Avignon 2014.

En 2019, un nouveau projet autour de Boris Vian, fait appel à la musicienne et comédienne Gentiane Pierre. Un concours international appelé EurosiVian est imaginé pour servir de cadre décalé et loufoque à ce spectacle, le Grand Défi qui a joué sa première en janvier 2020.

Une semaine de résidence au Polaris de Corbas s'est déroulée en décembre dernier, autour d'EurosiVian, Le Grand Défi, ainsi qu'une séance ayant réuni une dizaine de professionnels et l'entreprise Super 16 pour la réalisation d'une captation vidéo complète du projet réservée uniquement aux professionnels. Le spectacle sera diffusé en août dans le cadre de Tout L'Monde Dehors.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est 26 501 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 7 600 €
Etat : 2 400 €
Mécénat : 1 900 €
Recettes propres : 13 351 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 €aux Bisons Ravis

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 2 000 €

PYGMOPHONE - 5 rue Philibert Roussy Lyon 4^e

L'association Pigmophone a été créée en 2014 par Philippe Gordiani, guitariste, producteur de musiques électroniques et électroacoustiques et improvisateur. Il est aussi compositeur (pour le théâtre, pour la danse, les arts numériques). Seul, ou au sein de diverses compagnies, il travaille depuis plus de quinze ans sur différents axes artistiques qui vont de l'élaboration d'un nouveau langage en musique électronique à un investissement collaboratif dans le domaine des arts numériques et des arts de la scène.

Il a fait partie depuis 2011 du quartet du saxophoniste Sylvain Rifflet – Paris. Il a travaillé avec de nombreux metteurs en scène : Philippe Delaigue, Théâtre du Grabuge, Christophe Perton, Richard Brunel, Lancelot Hamelin, Laurent Hatat, Arnaud Meunier...

Il a intégré le dispositif Vivier de recherches scéniques du TNG-CDN de Lyon pour les années civiles 2020 et 2021. Dans ce cadre, et pour la création de son projet A l'origine fut la vitesse, le testament de Sov Strochnis, deuxième volet de son travail de création d'après la Horde du contrevent de Alain Damasio, l'équipe de création a pu mettre en place des recherches scéniques pendant un mois en 2020. Le spectacle sera créé en novembre 2021 au TNG dans le cadre du festival Micro Mondes.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est 147 200 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 10 000 €
Etat : 20 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 10 000 €
Recettes propres : 76 200 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € à Pigmophone

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 1 500 €

La Grande Expérimentale - 11 rue Burdeau Lyon 1^{er}

Le Very Big Experimental Toubifri Orchestra réunit dix-huit musicien-nes professionnels issus de l'ENM de Villeurbanne et des CNSMD de Lyon et Paris, musiciens portés par la volonté de renouveler la scène jazz et les musiques improvisées en France. Créé en 2014 pour soutenir les activités de production et de diffusion du Very Big Experimental Toubifri Orchestra, La Grande Expérimentale porte ce projet de grand ensemble sur les plus belles salles et festivals de France. Depuis 2015 l'orchestre multiplie les concerts en nouant des partenariats solides avec un certain nombre de salles à Lyon (Opéra de Lyon, les Substances, le Périscope...) dans la métropole (Espace culturel Jean Carmet à Tassin, Théâtre la Mouche à St Genis Laval) et en région.

Les projets 2021 s'articulent autour de concerts, de la poursuite de la tournée avec Loïc Lantoine et l'écriture de nouvelles chansons, la création de la balade du Toubifri, la sortie du troisième album Dieu Poulet en avril et la poursuite de la résidence du Very Big Experimental Toubifri Orchestra à l'Opéra de Lyon.

Dans le cadre de ses actions culturelles l'association propose des interventions musique, corps et voix et la création d'une déambulation musicale à deux classes de CM1-CM2 de l'école Michel Servet à Lyon 1^{er}.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est 161 364 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 8 000 €
Etat : 25 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 10 000 €
Sociétés civiles : 20 000 €
Recettes propres : 90 364 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 3 000 € à La Grande Expérimentale

Pour information, subvention de fonctionnement reçue au titre de l'année 2020 : 0 €

LES LABELS

JARRING EFFECTS LABEL - 13 rue René Leynaud Lyon 1^{er}.

Jarring Effects est une maison musicale indépendante, créée en 1995, spécialisée dans les musiques indie et anticonformistes. À l'origine orienté vers le dub, Jarring s'est peu à peu diversifié, en produisant des artistes de hip-hop, de pop/rock/noise et de musiques électroniques.

Jarring Effects c'est : Galant Records un label dédié aux musiques hip hop et aux musiques urbaines, Slab Note un label techno, Rumble Inn un studio et lieu de création ouvert à tous, SPRWD Spread the World une agence de booking et de production d'évènements et E.M.I.L. un centre de formation.

L'année 2020 a été marquée par la sortie de cinq albums et de deux EP (extended play) ainsi qu'une vingtaine de singles exclusifs.

Jarring Effects a fêté ses 25 ans. Suite aux contraintes sanitaires le Jarring Fest' n'a pu se dérouler comme prévu mais le concert allongé sous la verrière des Subsistances le 1er octobre a pu être maintenu.

Afin de réagir face à la crise sanitaire, l'association a mis en place le JFX Fab Tour. Ce projet est un vrai laboratoire (sous forme d'un tour bus) de création nomade du label Jarring Effects se déplaçant de ville en ville. Il embarque tout le matériel technique et humain nécessaire à son autonomie (système de sonorisation, caméras, instruments...) et toutes sortes d'outils culturels et pédagogiques.

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est 283 582 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 15 000 €
C.N.M. : 20 000 €
Sociétés civiles : 20 000 €
Recettes propres : 154 582 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 15 000 € à Jarring Effects Label

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 :

Au titre du fonctionnement : 12 000 €

Au titre du Fonds d'Urgence : 40 000 €

CARTON - 11 rue Dugas Montbel Lyon 2^e

Cette association, créée en 2009, a pour but la promotion, la diffusion et la production artistique des membres du collectif Carton. L'association est avant tout un label indépendant basé à Lyon dédié aux esthétiques rock, électro, noise et musiques improvisées qui accompagne les créations à toutes leurs étapes : production, diffusion, promotion, enregistrements.

L'association porte les créations de son directeur artistique, Sébastien Brun mais également les projets d'autres artistes comme Odessey & Oracle, Lunatic Toys, Kouma. Elle a accompagné Jeanne Added au début de sa carrière.

La maison d'édition Maison Tempête a été créée et permet à l'association de signer des artistes.

En 2020, groupe Parquet a été en résidence au Périscope et a sorti son album à l'Opéra de Lyon dans le cadre du Festival Messe de Minuit (annulée). La tournée de sortie de disque a été annulée.

Au titre des actions culturelles, l'association intervient dans le cadre du festival des Bruits de la Tête (Marcenat, Cantal) et participe à diverses actions à destination du jeune public, en milieu scolaire (école primaire et collège) et dans les écoles de musique, association famille rurale...

Le budget prévisionnel 2021 de l'association est 238 682 € avec en principales recettes attendues :

Ville de Lyon Fonctionnement : 7 000 €
Etat : 43 007 €
Contrats aidés : 15 333 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 18 500 €
Sociétés civiles : 32 280 €
Recettes propres : 101 616 €

Il est proposé au Conseil d'attribuer une subvention de 6 000 € à l'association Carton

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2020 :

Au titre du fonctionnement : 2 000 €

Au titre du Fonds d'Urgence : 10 000 €

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées qui permettent de sensibiliser de plus en plus le public lyonnais aux musiques actuelles,

Vus lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

1- Des subventions de fonctionnement pour un montant global de 212 000 € sont allouées aux associations précitées et réparties comme suit :

	ASSOCIATIONS	FIMA
Les Lieux 65 000 €	Agend'arts (4 ^e)	15 000 €
	Hot Club de Lyon (1 ^{er})	15 000 €
	RESEAU (2e)	15 000 €
	SPUTNIK Le Sonic (9 ^e)	20 000 €
Organisateurs de concerts et d'événements	AFX (4 ^e)	22 000 €
	Grand Bureau (1 ^{er})	10 000 €

	ASSOCIATIONS	FIMA
82 000 €	Médiatone (1 ^{er})	30 000 €
	Totaal Rez (9 ^e)	10 000 €
	Woodstower (7 ^e)	10 000 €
Les collectifs d'artistes 19 000 €	ADME / Obstinato (5 ^e)	3 000 €
	ARFI (1 ^{er})	8 000 €
	Dur et Doux (2 ^e)	8 000 €
Les compagnies musicales 25 000 €	ARTIS MBC (7 ^e)	2 000 €
	Coin Coin Productions (3 ^e)	3 000 €
	Compagnie Girouette (4 ^e)	3 000 €
	L'Abeille Beugle (8 ^e)	3 000 €
	L'Autre Côté du Monde Production (9 ^e)	5 000 €
	Les Bisons Ravis (4 ^e)	3 000 €
	Pygmophone (4 ^e)	3 000 €
	La Grande Expérimentale (1 ^{er})	3 000 €
Les Labels 21 000 €	Jarring Effects Label (1 ^{er})	15 000 €
	Carton (2 ^e)	6 000 €
TOTAL		212 000 €

- 2- La dépense correspondante, soit 212 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021, programme SOUTIENAC, nature 65748, fonction 311 (FIMA), après transfert de 88 000 € de la ligne de crédit 42652 nature 65748, fonction 30, programme SOUTIENAC, opération FONDSFIC.
- 3- Les conventions cadre et d'application entre la Ville de Lyon et les associations RESEAU et Médiatone sont approuvées.
- 4- M. le Maire est autorisé à signer ledit document et à les mettre en œuvre.

(Et ont signé les membres présents)
 Pour extrait conforme,
 Le Maire,

Grégory DOUCET